

La R.U.brique

La revue de France Assos Santé PACA

Jan-Avril 2021 **N°4**

Actualité juridique et réglementaire

L'identifiant National de Santé, la nouveauté de 2021

Tout ce qu'il faut savoir en bref !

A la une

La grande enquête VIVRE-COVID-19

Aidez-nous à faire entendre notre voix en participant à l'étude !

after CORONAVIRUS

with CORONAVIRUS

Le sujet de la R.U.brique

2020, une année pas comme les autres...

Retour sur la démocratie en santé dans la région PACA

Quoi de neuf en PACA ? Le rappel des faits marquants

Je m'informe et me mets à jour !

other way

Entretien avec...

Mme Evelyne MOREL

Présidente de l'ADAPEI
Alpes Maritimes - Cannes

adapei  am

Association Départementale des Parents et Amis de
Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes



Actualités France Assos Santé

2 Au National
Actualité juridique et réglementaire

Actualités France Assos Santé PACA

4 Les associations qui nous ont rejoint
Entretien avec ... Evelyne MOREL - Présidente ADAPEI Alpes-
Maritimes - Cannes
Actualités FAS PACA

Le sujet de la R.U.brique

8 2020, une année pas comme les autres ...
Retour sur la démocratie en santé dans la région PACA
Parole de R.U. : La tribune

Communiqués de presse

10 France Assos Santé National et PACA

Sommaire

L'Edito du bureau

LaRUbrique

Jan-Avril 2021

L'année 2020 restera marquée par une crise sanitaire mondiale sans précédent ; tout au long de cette année, nous avons tout mis en œuvre afin de continuer à vous proposer des formations, des groupes d'échanges par le biais de visio-conférences, mais également au travers de webinaires...

Nous avons également œuvré, tous ensemble à ce que la démocratie en santé ne soit ni oubliée, ni reléguée...

Soyez sûrs que nous continuerons à être présents et à nous adapter au contexte de l'année qui s'ouvre à nous. En effet, nous avons à cœur a ce que France Assos Santé poursuive sa mission qui est de porter et de défendre la voix des usagers.

France Assos Santé Paca, ses élus, ses bénévoles et ses salariés vous souhaitent une excellente année 2021 !

Bonne lecture et au plaisir de vous retrouver !





Au National

France Assos Santé et ses 85 associations membres lancent l'étude «Vivre-Covid19» pour mesurer le ressenti de l'ensemble des usagers du système de santé, dont les personnes malades chroniques, les personnes en situation de handicap et leurs aidants pendant la crise sanitaire. Nous avons besoin de votre mobilisation :

Aidez-nous à faire entendre notre voix en participant à l'étude !



Je participe !

POURQUOI PARTICIPER À CETTE ÉTUDE ?

Votre participation est précieuse pour la communauté des patients, des usagers de santé et des aidants dont nous portons la voix.

C'est par la **force du collectif** que nous parviendrons à **trouver des solutions** aux problématiques que vous rencontrez au quotidien, et plus particulièrement pendant cette période de crise sanitaire.

Pour cela, nous avons besoin de vos témoignages.

Je participe !



LES PREMIERS CHIFFRES ISSUS DE L'ÉTUDE

C'est le pourcentage de répondants à Vivre-Covid19 souffrant d'une pathologie chronique ou d'un handicap qui expriment une anxiété (modérée ou sévère) comparativement à 39% de la population générale.



Actualité juridique et réglementaire

L'identité INS - Identifiant National de Santé

France Assos Santé PACA a souhaité en savoir plus sur cet INS qui se met en place dès 2021, et a interrogé le Dr Manuela OLIVER Coordinatrice des pilotes du Groupe Régional d'Identitovigilance en Santé (GRIVES), Groupe Régional d'appui au Développement de la e-santé (GRADES) innovation e santé sud (ieSS).

Qu'est-ce que l'INS ?

L'INS ou identifiant national de santé est un **identifiant unique** pour un usager quel que soit le professionnel de santé ou du secteur médico-social qui le prend en charge. Il est **permanent** : un usager conserve le même identifiant durant toute sa vie.

Il est plus juste de parler d'**identité INS** car l'INS n'est pas un simple numéro; il est composé :

- du matricule INS constitué par le NIR[1] (numéro d'identification au répertoire des personnes physique) ou le NIA[2] (numéro d'identification d'attente personnel d'un individu ;
- d'un identifiant technique qui permet de distinguer la nature du matricule (NIR ou NIA) ;
- de traits d'identité de référence constitués par le nom de naissance, la liste des prénoms de naissance, le sexe, la date de naissance et le code géographique de la commune ou du pays de naissance (code INSEE).

Cette identité de référence provient des bases de références de l'état civil. La plupart des personnes possèdent une identité INS, seules les personnes non immatriculées en France ne disposent pas d'une identité INS.

[1] Le NIR est le numéro attribué à une personne lors de son enregistrement dans la base INSEE d'identité à partir des registres d'état civil.

[2] Le NIA est un numéro temporaire attribué par la caisse d'assurance maladie lors de l'enregistrement d'une personne non née en France mais qui travaille en France et cotise à l'assurance maladie. Une fois les vérifications faites au niveau de la base INSEE pour s'assurer que ce numéro n'est pas déjà attribué à une autre personne, ce NIA devient un NIR.

Quel est le lien de l'INS avec le DMP ?

A terme, l'identifiant utilisé pour alimenter votre dossier médical partagé sera l'identité INS. Si le professionnel qui vous prend en charge dispose de votre identité INS qualifiée, il pourra alimenter votre DMP.

Par contre, s'il ne dispose pas d'une identité INS qualifiée, l'alimentation du DMP ne sera pas possible à terme.

Pourquoi l'INS se met-il en place en 2021?

Cela fait des années que l'utilisation d'une identité commune était souhaitée par les professionnels pour améliorer et sécuriser les prises en charge et la coordination des soins.

Jusqu'à présent, les professionnels qui vous prenaient en charge ne partageaient pas la même identité vous concernant, vous aviez un identifiant chez votre médecin traitant, un autre identifiant au laboratoire ou au cabinet de radiologie, encore un autre identifiant à l'hôpital.

L'échange d'informations médicales vous concernant entre professionnels pour coordonner votre parcours et améliorer votre prise en charge était donc assez compliqué à mettre en place.

Avec l'identité INS, vous aurez la même identité quel que soit le professionnel que vous consultez, en ville, à l'hôpital, ou dans le secteur médico-social et où que ce soit en France. Les informations seront donc facilement partageables sans risque d'erreur.

La coordination de votre parcours de soins sera facilitée. Cette identité INS sera en outre l'identité pivot de votre futur espace numérique de santé (ENS) qui sera ouvert à l'ensemble des usagers à horizon 2022.

Qu'est-ce que l'INS va changer pour moi usager ?

La première étape de votre prise en charge, que ce soit en ville ou à l'hôpital consiste à fiabiliser votre identité. Afin que tous les professionnels puissent s'appuyer sur un référentiel de bonne pratique, un référentiel national d'identitovigilance a été élaboré. Il définit les bonnes pratiques d'identification et en particulier précise que pour votre sécurité afin de s'assurer que le bon soin soit administré au bon patient, l'identité INS doit être qualifiée. Cela veut dire qu'il faut contrôler sa cohérence par comparaison à une pièce d'identité.

Comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà à l'hôpital, le professionnel de santé ou du secteur médico-social vous demandera, la première fois qu'il vous verra ou la première fois qu'il récupérera l'identité INS, de présenter une pièce d'identité afin de procéder à ce contrôle de cohérence.

Si vous ne pouvez ou ne souhaitez présenter une pièce d'identité, l'identité INS ne sera pas qualifiée et

ne pourra pas être utilisée pour référencer et partager vos données de santé entre les professionnels qui interviennent dans votre prise en charge.

LaRUbrique

Jan-Avril 2021

webinaire sur l'identité INS et



le référentiel national d'identitovigilance

le 19 janvier de 15h à 16h

Je m'inscris !



Les associations qui nous ont rejoint

UNAFAM PACA

Déléguée Régionale : Jeanine GUICHAOUA

Tél: 07 86 91 40 42

@: paca@unafam.org

Site: www.unafam.org/provence-alpes-cote-dazur



ADAPEI AM - Cannes

Présidente : Evelyne MOREL

Tél: 07 85 51 87 90

@: adapeicannes@laposte.net



AFPric 06

Référent : Murielle BARACHON

Tél: 06 61 85 52 58

@: murielle.b.contact@gmail.com

Site : www.polyarthrite.org



Entretien avec ...

Mme Evelyne MOREL

Présidente de l'ADAPEI Alpes Maritimes - Cannes

Présentez-nous votre association en quelques mots

L'ADAPEI-AM est une Association de Parents Bénévoles Créée en 1955 par des familles de personnes en situation de Handicap mental ou psychique, affiliée à l'UNAPEI.

Le but des familles est de défendre les droits de leurs proches. Les orientations générales de l'ADAPEI-AM pour 2020-2024 sont :

- Accompagner la vie,
- Vivre l'accompagnement : être un professionnel au service des humains,
- Vivre l'engagement, être solidaire et impliqué au niveau familial, associatif et militant,
- Vivre notre rôle de partenaire inspirant : être une ressource au sein du réseau de l'ESS (économie sociale et solidaire), anticiper les rapprochements associatifs.

Représentante déléguée de l'ADAPEI-AM à la Section de Cannes, candidate auprès de l'ARS en qualité de RU bénévole au sein du Centre hospitalier Simone Veil de Cannes, élue en 2019 et proposée pour siéger au GHT06 j'ai participé aux formations « RU en avant et RU et le système de santé » car je voulais acquérir des connaissances, comprendre le rôle de RU, défendre les droits des usagers.

Pourquoi avez-vous choisi d'adhérer à France Assos Santé PACA ?

J'ai choisi d'adhérer à France Assoc Santé PACA, parce que j'ai apprécié les formations, les échanges, le partage de connaissances, le suivi et les outils proposés.

Que pensez-vous de la représentation des usagers ?

L'état d'urgence sanitaire que nous vivons depuis mars / avril ne m'a pas permis de mettre en pratique les connaissances acquises. J'ai cependant pu apprécier l'extranet, les groupes d'échanges, les témoignages, les vidéos des jeudis de France Assoc Santé.

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Cannes a su s'adapter en permanence et a organisé un RETEX auxquels ont participé RU et Associations de patients.

Il s'en est suivi la création d'une « cellule COVID Usagers » de l'hôpital, se réunissant de façon hebdomadaire. Les RU et les RAP, se chargent de faire remonter questions et interrogations et sont de fait un relais auprès des usagers.

Qu'aimeriez-vous partager et approfondir comme thématique avec l'union, France Assos Santé ?

J'ai conscience que j'ai encore beaucoup à apprendre pour apprécier ce que je pourrais partager comme thématique et sur ce que pourrait être la démocratie en santé. Mais mon implication ne fera pas défaut.

Retrouver l'ADAPEI AM sur leur site internet !



adapei am
Association Départementale des
Parents et Amis de Personnes
Handicapées Mentales des
Alpes-Maritimes



Près de 2000 enfants
et adultes accompagnés
dans nos 46 établissements
et services des Alpes-
Maritimes

“ Un engagement solidaire
pour renforcer le pouvoir
d'agir ensemble ”

LaRUbrique

Jan-Avril 2021

5

Appel à Cotisation 2021

Actualités FAS PACA

Une nouvelle année commence et nous lançons l'appel à cotisation 2021. Nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les informations nécessaires.

France Assos Santé
La voix des usagers
—Provence-Alpes-Côte d'Azur—

Appel à cotisation 2021

Rejoignez nous !

Chers acteurs associatifs,

2020 se termine (enfin), pour laisser place à une nouvelle année riche en nouveaux partenariats et nouveaux projets.

L'adhésion en région vous apporte des avantages supplémentaires et adaptés à votre association. Nous proposerons, tout au long de cette année 2021, de nombreuses formations sur l'ensemble de notre région, accessibles pour la plupart, uniquement aux adhérents.

Pensez donc à adhérer pour l'année 2021 afin de faire profiter de nos avantages à l'ensemble de vos bénévoles.

Chaque association membre de France Assos Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur doit s'acquitter d'une cotisation de **35 euros par année civile**.

Deux façons de régler :

- **Par chèque** : À l'ordre de « **UNAASS / URAASS PACA** » et de nous le retourner à l'adresse suivante : France Assos Santé – PACA, 31 TER, chemin de Brunet, 13 090 AIX-EN-PROVENCE
- **Par virement bancaire** : RIB en pièce jointe

Merci d'indiquer dans le libellé le nom de votre association.
Un reçu vous sera envoyé par mail à réception de votre cotisation.

Très cordialement à vous tou(te)s,
Michèle TCHIBOUDJIAN
Présidente de FAS Paca

Quels sont vos avantages à adhérer en région ?



LES FORMATIONS

- Nous formons les représentants des usagers et les acteurs associatifs de votre association.
- Grâce à votre adhésion vous bénéficiez :
 - D'une large offre de formation de qualité en étant prioritaire,
 - Du remboursement des frais engagés (trajet, repas, hôtel),
 - De l'extranet de FAS et d'e-learning,
 - De tous les supports de documentation, gratuitement.



LES ACTIONS

- Nous accompagnons votre association au travers de projets à l'attention des usagers que vous souhaitez mettre en place :
- Journées thématiques (Santé mentale, Accès aux soins...),
 - Plaidoyers (défense écrite ou orale d'une opinion, d'une cause),
 - Actions sur la santé,
 - Projet des usagers (appui méthodologique à votre projet),
 - Relais de vos événements, de vos informations.



LES JOURNÉES

- Vous êtes prioritaires sur les événements en région et sur Paris pour :
- Les Journées thématiques Nationale (prise en charge à 100%),
 - Les États Généraux des Représentants des Usagers,
 - Les webinaires,
 - Les séminaires, groupes de travail régionaux,
 - Les groupes d'échanges de pratiques et d'expériences dans votre département...



LES INSTANCES

- Vous pouvez :
- Participer aux instances de France Assos Santé PACA et du national (Assemblée Régionale, nationales),
 - Être candidat(e) en 2022 aux instances de FAS PACA (Comité Régional, Bureau),
 - Recevoir des informations et des invitations de nos partenaires à leurs événements pour représenter les usagers.

Vous étiez plus de 50 à nous faire confiance en 2020 !



Elections France Assos Santé PACA

Le 14 décembre 2020 se sont tenues des élections au sein de la délégation de France Assos Santé PACA.

Marie-Odile DESANA a souhaité se retirer du poste de Présidente afin de prendre du temps pour elle.

Nous la remercions infiniment de son engagement et de son déterminisme qui ont permis que la délégation PACA de France Assos Santé soit là aujourd'hui.

Afin de procéder à son remplacement, des élections ont eu lieu en huis clos au sein du bureau de l'URAASS PACA afin d'élire un membre du bureau à ce poste.



Nous avons le plaisir de vous annoncer que la nouvelle Présidente de France Assos Santé PACA est Madame Michèle TCHIBOUDJIAN, membre de LNCC 84 au sein du collège 8.



Elle sera accompagnée au poste de Secrétaire par Mme Marie Laure LUMEDILUNA, membre de l'AFD au sein du collège 1.

Nous saluons leur engagement de toujours et nous avons hâte de travailler à leurs côtés au titre de leur poste.

Les Personnes Ressources en PACA

Cela vous intéresse ? Pour candidater je clique ICI !

Notre région est grande avec 6 départements totalement différents (taille, population, démographie,...). Notre délégation ne peut être partout et nous avons souhaité créer à votre demande un nouveau rôle sur le territoire : **La Personne Ressource en PACA.**

Le but de ce poste est de porter la parole de France Assos Santé PACA aux événements locaux en lien avec la délégation régionale, de veiller et observer le terrain pour remonter des informations à FAS PACA, d'être un appui technique pour la réalisation des formations (échanges avec le réseau local; aide à la réservation des salles...), de faire l'introduction des formations réalisées sur le territoire ou encore la promotion de la mission de RU.



La personne ressource en PACA

MISSIONS

- Porter la parole de FAS PACA aux événements locaux en lien avec la délégation régionale
- Veille et observation de terrain pour remontées d'infos à FAS PACA
- Appui technique pour la réalisation des formations : échanges avec le réseau local (réservation des salles...)
- Introduction des formations réalisées sur le territoire
- Promotion de la mission de RU

PROFIL

- Bénévole
- Altaliste (pas d'électron libre)
- Culture du groupe
- Partage de valeurs
- Rassembleur/fédérateur
- Connaissance du territoire et du réseau
- Personne de terrain ayant un ou des mandats de RU
- Bénévole (maître/supplicant)

POSITIONNEMENT ATTENDU AVEC FAS PACA

- Lien fonctionnel
- Soutien mutuel
- Consensuel et non directif
- Orientation vers FAS PACA en cas de contacts directs par RU ou usagers
- Accompagnement par FAS PACA dans ses missions
- **Ne représente pas les RU ou acteurs associatifs de son territoire**

OUTILS ET BESOINS

- Fiche de mission
- Documentation FAS (Boil up, valise de représentation)
- Remboursement de frais
- Tableau AS (Noms RU, assos, mandats sans leurs coordonnées)
- Promotion de la personne ressource dans la newsletter "La Ru'ubrique"
- Participation à des rencontres régionales entre Personnes Ressources de la région
- Formation sur l'animation de groupes d'échanges, outils numériques

POUR POSTULER
Joignez la lettre de mission de votre association en plus de votre candidature

France Assos Santé PACA
31 Ter Chemin de Brunet
13 000 AIX-EN-PROVENCE
04 96 91 03 25
paca@france-assos-sante.org

Nouveau Projet : La Capitalisation

Il existe un répertoire d'actions de prévention et de promotion de la santé du réseau FAS en ligne sur le site de France Assos Santé. On peut y trouver une carte interactive et un moteur de recherche pour faire diverses sélections par zones géographiques, thématiques, pathologies, associations, mots clés.

N'hésitez pas à vous emparer de ce nouvel outil pour mettre en valeur vos actions et trouver peut-être de nouvelles idées, de nouveaux partenaires. Plus le réseau FAS y participera et plus cette banque d'expériences sera utile et pertinente !



Pour répondre à vos questions ou vous assister par téléphone à remplir vos fiches, n'hésitez pas à contacter Sarah Heck au 06 08 92 58 52 ou sur sarah.message@gmail.com

LA CAPITALISATION D'EXPIÉRIENCES : POUR QUOI FAIRE ?

Ce projet s'inscrit dans une initiative nationale plus large de création d'un portail dédié au partage de connaissances et de données probantes en santé publique : InSPIRE-ID (Initiative en santé publique pour l'interaction entre recherche, intervention et décision).

La capitalisation issue de l'expérience complète les données issues de la recherche et les bases existantes qui mettent à la disposition des acteurs, des données descriptives des actions menées (base OSCARS...). Ces données ne permettent pas toujours de répondre à la question du « **Comment-Faire ?** ».

La capitalisation répond à cette question à partir d'un recueil d'informations très détaillées auprès des acteurs et d'une analyse de celui-ci. Elle a pour objectifs de faire apparaître les logiques à l'œuvre, de décrire finement les contextes, les savoirs issus de l'action, les stratégies déployées pour rendre opérationnelles des stratégies décrites comme efficaces dans la littérature.

UNE FINALITÉ PÉDAGOGIQUE UNE FINALITÉ INFORMATIVE

La capitalisation est un temps réflexif sur les pratiques. Elle constitue un moment d'auto-formation. La capitalisation est un partage de connaissances sur les actions et les stratégies efficaces en prévention.

2020, un année pas comme les autres...

Retour sur la démocratie en santé dans la région PACA...

La crise sanitaire nous a tous affectés, en tant que personne, usager, patient, représentant des usagers, bénévole... Nous souhaitons dresser le bilan de cette année pas comme les autres, car nous avons tous su rebondir, nous adapter et faire en sorte que la démocratie en santé dans notre région continue. Voici en deux pages les actions France Assos Santé PACA.

Le Sujet de La R.U.brique

L'ENQUÊTE

En pleine crise sanitaire – Covid 19, nous avons décidé avec 2 autres délégations régionales de France Assos Santé (Hauts de France et Pays de la Loire) d'unir nos forces en élaborant une enquête inter-régionale.

Cette enquête, à visée qualitative, a pour but de nourrir nos relations avec les Représentants des Usagers (R.U.), d'enrichir notre plaidoyer régional, en mettant en place un circuit de mobilisation des R.U., et de recueil de leur parole sur la façon dont la crise sanitaire liée à la COVID-19 a impacté la démocratie en santé et les droits des usagers en santé.

Au travers de cette enquête, nous avons souhaité dresser un état des lieux de la démocratie en santé en temps de crise afin de proposer des pistes d'actions en vue de renforcer la participation des usagers en période de crise.

[Retrouver nos travaux ICI](#)

LE SEGUR DE LA SANTE

Suite à la crise sanitaire liée au COVID-19, les membres du bureau de France Assos Santé PACA ainsi que les membres du Collège des Représentants des Usagers de services de santé ou médico-sociaux ont souhaité par un rapport, participer en faisant des recommandations pour l'avenir, des propositions opérationnelles relatives à notre système de santé dans une acceptation très globale.

[Retrouver nos deux travaux ICI](#)

LES COMMUNIQUES DE PRESSE

Afin de remettre au centre la démocratie en santé, nous avons fait deux communiqués de presse.

[Retrouver nos communiqués ICI](#)

LES WEBINAIRES

Les événements que nous avons planifié ont été soit annulés, soit reportés plusieurs fois. Nous avons choisi de prendre le contre pied et d'utiliser un nouvel outil : **le Webinaire**. Nous avons ouvert le bal avec la thématique des nouvelles organisations du système de santé.

[A voir et revoir ICI](#)

LES DOCUMENTS FAS PACA

Une de nos missions est d'informer les usagers et les représentants des usagers. Nous avons proposé tout au long de cette année des flyers, des magazines, des fiches afin de vulgariser les informations et de vous tenir informés.

[Pour tout retrouver, cliquer ICI](#)

FORMATIONS ET GROUPES D'ECHANGE

Chaque année nous proposons des formations adaptées à vos besoins, face aux deux confinements et à des restrictions importantes, nous vous avons proposé du présentiel mais également du distanciel avec de nouveaux outils et sous de nouveaux formats.

2021 s'annonce pleine d'incertitudes ! Pas de panique nous vous proposerons d'ici février/mars le nouveau plan de Formation 2021. D'ici là surveillez bien votre boîte mail pour de nouvelles actions à venir...

LA R.U.BRIQUE

Depuis un an maintenant, vous avez accueilli la R.U.brique, la revue quadrimestrielle de France Assos Santé PACA. Cette revue a pour but de vous apporter de l'information sur notre réseau, sur la démocratie en santé en PACA mais aussi au national.

[Pour les lire et relire, cliquez ICI](#)



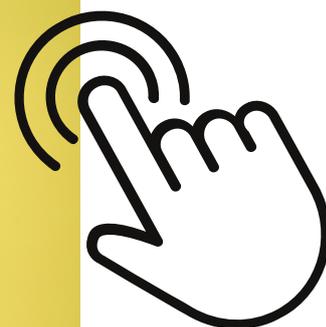
Paroles de R.U.!

Notre travail ne peut se faire sans vous, sans les remontées que vous nous faites du terrain. L'enquête que nous avons menée avec vous lors du premier confinement nous montre **qu'ensemble nous pouvons avoir des actions et réactions fortes.**

Grâce à vos retours et à nos communiqués de presse, nous avons repris notre place au centre du système de santé. Mais le chemin est encore long et pavé d'embûches que nous surmonterons ensemble.

Depuis quelques mois, le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS), M. Philippe DE MESTER nous a invité de manière permanente aux réunions de chaque service de l'ARS. Nous avons ainsi assisté à plus de 2 à 3 réunions par semaine.

Les professionnels de santé et institutionnels nous demandent constamment des remontées de terrain, des témoignages, etc... nous avons donc créé un outil pour que VOTRE PAROLE COMPTE !



LA TRIBUNE EST LÀ POUR VOUS ET POUR NOUS TOUS!

La Tribune - France Assos Santé Provence - Alpes - Côte d'Azur est un espace d'expression en ligne, dédié aux Représentants des Usagers de la région.

Cette plateforme vous permettra de partager, de manière anonyme ou non, **vos vécu et ressenti, vos expériences et/ou problématiques en terme de communication, d'exercice de votre mandat, des droits des usagers, et de nous faire part de vos besoins pour réaliser au mieux vos missions (une rubrique libre est également proposée).**

**Parce que vos retours et expériences sont cruciaux pour faire avancer la démocratie en santé :
merci pour votre participation !**

LaRUbrique

Jan-Avril 2021

Les communiqués de presse FAS



Communiqué de France Assos Santé – 3 septembre 2020

Retour des personnes vulnérables au travail : garantir leur sécurité doit être une priorité

Le protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés face à l'épidémie de covid-19 qui est paru le 31 août évoque la situation des personnes vulnérables au regard de la liste du HCSP et de leurs proches qui depuis le 1er septembre ne peuvent plus bénéficier de certificats d'isolement, à l'exception d'une liste de pathologies très restrictive arbitrée par le gouvernement et traduite dans le décret du 29 août 2020. Il reprend une partie des recommandations de l'avis du HCSP daté du 19 juin concernant le retour à l'emploi des personnes vulnérables et rappelle que le télétravail reste prioritaire lorsque le poste de travail le permet.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 8 Septembre 2020

Pénuries de médicaments et de vaccins : pas de stocks en vue

France Assos Santé et ses associations membres, historiquement mobilisées contre les pénuries de médicaments et de vaccins, s'inquiètent de la mise en œuvre effective des mesures pourtant votées par la représentation nationale en décembre 2019. Nous demandons que le décret obligeant les industriels à constituer un stock de sécurité de médicaments soit rapidement publié, conformément à la loi votée par les parlementaires en décembre 2019.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 10 sept 2020

Reprise de l'épidémie : Ne sacrifions pas les personnes vulnérables !

Demain se réunit le Conseil de Défense. La reprise de l'épidémie est avérée et nous attendons les mesures idoines.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 11 sept 2020

Lettre ouverte au Premier ministre : France Assos Santé pour un plan offensif et solidaire

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

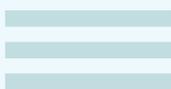


Communiqué de France Assos Santé – 14 sept 2020

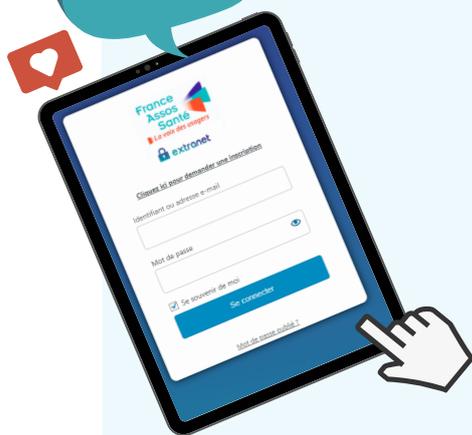
Pénuries de médicaments et de vaccins : les industriels encore protégés

France Assos Santé et ses associations membres sont historiquement mobilisées contre les pénuries de médicaments et de vaccins qui continuent de provoquer de lourdes conséquences non seulement pour les personnes malades mais également en termes de santé publique.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Connectez
vous sur
notre
extranet !



Communiqué de France Assos Santé – 23 sept 2020

La HAS veut-elle la mort de la loi Kouchner ?

La HAS publie aujourd'hui sa recommandation « Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire ».

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 25 sept 2020

COVID-19 et grippe saisonnière

France Assos Santé demande que soit rétablie en urgence l'obligation vaccinale antigrippale de tous les professionnels de santé au contact des patients et usagers.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 20 octobre 2020

Personnes à risque de forme grave de Covid : les associations de patients et d'usagers exigent une protection efficace et cohérente

Depuis le mois de mars, de nombreuses associations de patients et d'usagers se mobilisent pour garantir la protection des travailleurs à risque de forme sévère de Covid-19.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 29 octobre 2020

Nouveau confinement : France Assos Santé se mobilise pour la prise en charge de tous les patients, Covid-19 et maladies chroniques

Après les effets collatéraux de la 1ère vague sur les patients atteints de maladies chroniques et les personnes à risque, tout doit être mis en œuvre pour réussir à prendre en charge les patients atteints de la COVID-19, tout en maintenant l'accès aux soins pour tous et en protégeant les plus vulnérables. A la veille d'un nouveau confinement, France Assos Santé entend jouer un rôle majeur dans la gestion de la crise, au plus près des patients et en lien avec les établissements et les professionnels de santé.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

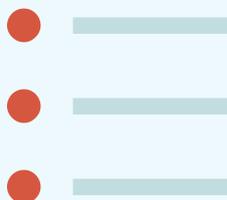
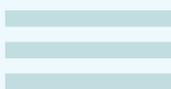


Communiqué de France Assos Santé – 6 novembre 2020

COVID-19 : Protégeons les personnes à risque ! Un enjeu majeur de santé publique et de responsabilité politique

A l'heure du déferlement de cette deuxième vague de la Covid-19, un nouveau confinement est imposé aux Français qui sont appelés à limiter leurs contacts, voire pour certains à fermer leurs commerces et leurs entreprises.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



N'hésitez pas à visiter notre page facebook



LaRUbrique

Jan-Avril 2021

12



Communiqué de France Assos Santé – 12 novembre 2020

Décret du 10 novembre : un recul inacceptable pour la protection des travailleurs à risque, un nouveau déni de la démocratie en santé

Suite à la suspension du décret du 29 août qui avait entraîné le retour aux dispositions du décret du 5 mai, le gouvernement avait de nouveau saisi le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) et vient de publier un nouveau décret le 11 novembre qui restreint l'accès au chômage partiel des personnes à risque de développer une forme grave de la Covid-19.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 16 novembre 2020

Face à la deuxième vague du covid-19, le gouvernement ne peut pas restreindre l'accès aux soins des personnes étrangères

En pleine crise sanitaire et sociale, le gouvernement publie un nouveau décret réduisant l'accès à la protection maladie des personnes étrangères.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 18 novembre 2020

Lettre ouverte au Premier ministre : France Assos Santé demande une protection juste et efficace de toutes les personnes à risque

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 20 novembre 2020

Stock de sécurité de médicaments : dernière opportunité d'agir pour les parlementaires !

Ce jeudi 19 novembre, la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale a rejeté une importante mesure proposée par le Sénat[1] visant à établir une obligation de stock de sécurité de quatre mois de couverture des besoins pour les médicaments à intérêt thérapeutique majeur. Nous demandons aux députés de faire preuve de courage politique en maintenant cette disposition dans la loi lors de l'examen en seconde lecture du Plan de Financement de la Sécurité Sociale.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 30 novembre 2020

Enquête Vivre-Covid19 : Personnes malades chroniques, personnes en situation de handicap, aidants : comment vivent-ils pendant la crise de la Covid-19 ?

Assouplissement du confinement, 3ème vague, reconfinement, vaccin, les incertitudes demeurent, mais une chose est sûre : le coronavirus a fait basculer le mode de vie de tous les Français pour longtemps. Une réalité encore plus aigüe pour certaines populations, plus exposées au virus et à ses conséquences. France Assos Santé lance aujourd'hui son appel à participer à l'étude Vivre-Covid19 pour mesurer sur deux ans la prise en charge et le ressenti des usagers du système de santé – avec un focus particulier sur les personnes malades chroniques ou en situation de handicap, et les aidants pendant cette crise sanitaire vouée à durer.

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 10 décembre 2020

Proposition de loi Ségur de la Santé – Non au bénévolat « freelance » pour pallier les insuffisances de moyens des établissements de santé

Si nous saluons l'élan solidaire fort qui a permis à des non-soignants de venir prêter main forte dans les établissements de santé en cette période de crise, nous nous opposons à l'institutionnalisation d'un statut de « bénévole individuel » parce qu'il ouvre la voie à des dérives potentielles graves...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 14 décembre 2020

Vaccination contre la Covid-19 : Les plus de 65 ans et les personnes atteintes de maladies chroniques disent majoritairement oui !

En prévision de la première phase de vaccination contre le virus Sars-Cov-2, qui commencera début 2021, en France, et concernera les populations les plus vulnérables, France Assos Santé prend la mesure du défi qui nous attend...

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 16 décembre 2020

Sondage Viavoice France Assos Santé COVID-19 : Les patients expriment leur détresse face aux difficultés d'accès aux soins en période de crise sanitaire

[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)



Communiqué de France Assos Santé – 29 décembre 2020

La vaccination anti-covid : un acte médical qui doit s'inscrire dans le cadre habituel de la relation patient-médecin

Avant le déploiement du plan vaccinal anti-covid, France Assos Santé et le Conseil national de l'Ordre des médecins rappellent que la vaccination anti-covid, non obligatoire, qu'ils soutiennent, doit respecter les principes habituels de toute prise en charge, en matière de soins et de prévention, dans la délivrance de l'information et le recueil du consentement de la personne..

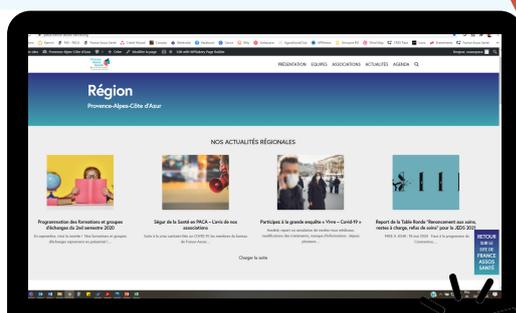
[Lire l'intégralité du communiqué en ligne](#)

Avez-vous déjà visité notre site internet ?

LaRUbrique

Jan-Avril 2021

13



#4 La Rubrique



Santé Info Droit - 01 53 62 40 30

Ligne d'information et d'orientation sur toutes les problématiques juridiques et sociales liées à l'état de santé.

Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h
Mardi et jeudi : 14h-20h

www.france-assos-sante.org/sante-info-droits



Comité de rédaction & conception graphique

France Assos Santé PACA

Illustrations et photographie

France Assos Santé PACA

Un grand merci aux 50 associations adhérentes en PACA



LaRubrique

Jan-Avril 2021

France Assos Santé
La voix des usagers
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rendez-vous au mois de mai 2021, pour un prochain numéro de la R.U.brique !